

males, dans un certain nombre de villes, est resté traditionnellement limité. Au Puy-en-Velay, à Quimper, etc., on ne baptisait qu'à la cathédrale; à Preuilley, dans l'église abbatiale. A Tarbes, les paroissiens de Saint-Jean étaient tenus de se rendre à la cathédrale. A Bordeaux, on ne conférait le sacrement qu'à la cathédrale Saint-André, à Saint-Seurin et à Sainte-Croix. Ailleurs, le souvenir de l'antique discipline était conservé, en ce sens que, pendant les octaves de Pâques et de la Pentecôte, tous les paroissiens de la ville étaient obligés de faire baptiser leurs enfants à la cathédrale. Il en était ainsi à Beauvais, à Besançon, à Meaux, à Reims, etc. Plusieurs conciles provinciaux ont recommandé cet usage, approuvé plusieurs fois par la Sacrée Congrégation du Concile (1). Nous retrouvons ces mêmes privilèges en vigueur autrefois dans les autres contrées de la catholicité. En 847, le diocèse de Hambourg ne possédait que quatre églises baptismales. A Liège, l'église de Notre-Dame-aux-Fonts servit longtemps de baptistère pour toute la ville, et, au xviii<sup>e</sup> siècle, il n'y avait encore que cinq paroisses sur trente qui jouissaient du droit baptismal.

Il est dans l'esprit de l'Église que la régénération spirituelle soit accomplie dans l'intérieur même de l'église, en une chapelle destinée à cet usage, et non pas dans une annexe comme la sacristie. Cet abus existe dans quelques paroisses de France, mais du moins il n'est pas autorisé par les règlements diocésains; tandis qu'en Allemagne, où cet usage est très répandu, les Rituels anciens et modernes (2) permettent, par les grands froids, le baptême à la sacristie ou au presbytère. L'archevêque de Santiago (Chili) ayant demandé à la Congrégation des Rites si, là où existe cette coutume, on pouvait baptiser solennellement dans la sacristie de la cathédrale, il lui fut répondu, en date du 16 mars 1861, que cela n'était point permis, à moins d'une raison suffisante, approuvée par l'Ordinaire.

(1) 17 juin et 16 déc. 1713.

(2) *Rit. Frising.*, ann. 1673; *Rit. Passav.*, 1755; *Rit. Monaco-Frig.*, 1840.

## CHAPITRE IV

### Des fonts baptismaux

C'est seulement vers la fin du viii<sup>e</sup> siècle qu'on cessa, en France, de construire ces baptistères isolés, qu'on devait continuer d'ériger en Italie, dans les localités importantes, durant tout le cours du moyen âge. Ailleurs, au viii<sup>e</sup> et au ix<sup>e</sup> siècle, le baptistère devient une chapelle de l'église; on la dédie à saint Jean-Baptiste et l'on y place les fonts destinés à l'immersion des enfants. Mais, comme nous l'avons dit, ce fut d'abord le privilège exclusif des églises matrices qui portaient le nom de *Tituli* ou *Plebes*. La rareté des fonts antérieurs au xi<sup>e</sup> siècle nous prouve qu'avant cette époque il y avait peu de monuments fixes et qu'on se servait de cuves portatives, ordinairement en bois. Dans les localités où se trouvaient des ruines de monuments païens, surtout en Italie et dans le midi de la France, on convertit souvent en fonts baptismaux d'antiques sarcophages ou des baignoires de thermes.

Le plus grand nombre des anciens fonts ont disparu. Ils ont été expulsés des églises par les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, qui les ont remplacés par des urnes, bien souvent insignifiantes, rappelant beaucoup trop la forme d'un plat à barbe. Combien ne rencontre-t-on pas d'anciennes cuves baptismales dans les jardins, comme à Wissembourg (Alsace); dans des presbytères où ils servent d'auge, comme à Mutzig (Alsace); et surtout dans des musées, comme à Amiens, à Caen, à Bruxelles, à Mayence, à Strasbourg, etc. Dans divers Congrès scientifiques, M. de Caumont a attiré l'attention des archéologues et des ecclésiastiques sur ceux de ces vénérables monuments qui sont relégués hors de l'église, et a demandé avec raison qu'on les rendit, autant que possible, à leur ancienne destination (1). Un certain nombre d'entre eux ont été sauvés de la destruction par l'affectation qu'on en a faite à l'usage de bénitier.

(1) *Bullet. mon.*, 1<sup>re</sup> série, t. VII, p. 631; t. VIII, p. 317.

Il en est ainsi à Saint-Fargeau (Yonne) et dans un certain nombre d'églises de Bretagne.

Dans les cinq articles suivants, nous nous occuperons successivement : 1<sup>o</sup> des noms donnés aux fonts baptismaux ; 2<sup>o</sup> de leur matière, de leur forme et de leur ornementation ; 3<sup>o</sup> de leur emplacement dans les églises ; 4<sup>o</sup> des prescriptions liturgiques relatives aux fonts ; 5<sup>o</sup> enfin, nous donnerons quelques notes historiques et descriptives sur un certain nombre de fonts baptismaux conservés ou disparus.

## ARTICLE I

## Des noms des fonts baptismaux

Tout le monde sait que les fonts sont de grands vaisseaux dans lesquels on conserve l'eau destinée à baptiser. M. Littré les a donc fort mal définis en disant : « Vaisseau où l'on reçoit l'eau qui tombe pendant l'administration du baptême, » ce qui ne s'applique qu'à la piscine ; l'expression *font* rappelle les fontaines ou les cours d'eau qui servirent primitivement aux ablutions baptismales ; on y ajoute parfois un qualificatif : *Fons sacer*, *Fons lustralis*, *Fontes baptismatis*.

Bien que l'Académie française ait déclaré que le mot *Fontes* est un substantif masculin pluriel, il est certain que *Fons*, *Font*, *Funt*, comme on écrivait au moyen âge, était alors un substantif féminin ayant un singulier. Cet abrégé de *Fontaine* a conservé son genre dans les noms propres d'hommes et de lieux où il figure aujourd'hui. « Mais pourquoi dit-on *Fontes baptismaux* ? » se demande M. Génin (1). C'est là ce qui a trompé l'Académie. En voici la raison : *Baptismal*, comme venant d'un adjectif latin en *is*, *baptismalis*, n'a qu'une terminaison pour les deux genres. *Fontes baptismaux* est aussi bien du féminin que *Lettres royales*, *Marchandises royales*, *Vierge royale*. Quoi qu'il en soit, l'erreur est consommée, et nous doutons fort qu'on réfémînise jamais le mot *Fontes* ; jusqu'ici l'audace grammaticale s'est bornée à lui restituer son singulier et encore bien peu

(1) *Des Variat. du lang. fr.*, 382.

d'archéologues ont-ils sur ce point suivi l'initiative prise par M. de Caumont.

Par là même que les fonts se sont substitués aux baptistères, on leur a longtemps conservé ce nom. Les Grecs disent encore aujourd'hui *Βαπτιστήριον*, les Italiens *Battisterio*, et quelques archéologues français, comme l'abbé Cochet, désignent toujours les cuves baptismales sous le nom de *Baptistères*. C'est par la même raison que les fonts, au moyen âge, portent les mêmes noms que les baptistères et spécialement ceux d'*Alveum*, *Balneum*, *Concha*, *Labrum*, *Lavacra*, *Piscina*, *Tinctorium*, *κολυμβήθρα*, *φιάλη*, etc. Prudence et les Alexandrins les appellent *Jordanus*, pour rappeler l'institution du sacrement, expression qui a été conservée par la plupart des Chrétiens d'Orient. En raison de leur forme primitive de tonneau, les fonts sont nommés *Dolium baptisandi* dans les Actes de saint Udairic. L'expression *Cuve baptismale* est toute moderne ; aussi est-elle absente du Dictionnaire de Trévoux et de celui de Richelet.

On dit, en italien et en portugais, *fonte* ; en espagnol, *fuenta* ou *pila* ; en anglais, *font* ; en allemand, *taufstein* (pierre de baptême) ; en russe, *koupel*.

La locution familière *tenir quelqu'un sur les fonts* signifie : l'entretenir en détail ou le questionner minutieusement ; c'est une allusion aux interrogations que le prêtre adresse au Catéchumène qu'il va baptiser.

## ARTICLE II

## Matière et forme des fonts

Pour fabriquer les fonts, on a employé le bois, la pierre, le grès, le granit, l'ardoise, le marbre, le porphyre, l'argent, la fonte de bronze, le cuivre, le laiton, l'étain, le plomb, la porcelaine, etc.

Il existe fort peu de cuves antérieures au XI<sup>e</sup> siècle, d'où l'on peut conclure que, dans la plupart des églises baptismales, surtout dans celles des campagnes, on se servait de cuves en bois. C'est dans un récipient de ce genre que le pape saint Caius baptisa saint

Claudius (1) ; ce sont ces vases que les conciles défendent de transporter hors de l'église (2). Les peintures et les ivoires du moyen âge représentent souvent de véritables cuiviers en bois n'ayant d'autre décoration que la draperie qui les entoure. Le souvenir de ces *dolia*, car on les appelait ainsi, s'est perpétué dans la forme de certains fonts en pierre ou en marbre qui, comme ceux de Perpignan, ont l'aspect d'un tonneau cerclé. Les Statuts d'Hincmar, publiés en 852, disent que les paroisses qui ne peuvent faire la dépense d'une cuve en pierre doivent user d'un vase convenable qui ne servira qu'à cette destination. Au moyen âge, quelques églises pauvres restèrent dans l'impossibilité de se conformer aux prescriptions des conciles, qui exigent que les fonts soient faits en pierre ou en toute autre matière dure. A Montfort-sur-Rille (Eure), ce n'est qu'en 1755 que les fonts en bois furent remplacés par une cuve en pierre (3).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, saint Edmond de Cantorbéry ordonne (4) que les fonts sacrés soient en pierre ; mais, ajoute-t-il, en cas de péril, on peut baptiser les enfants dans un vaisseau de bois, vaisseau qu'on devra brûler aussitôt après l'administration du sacrement.

Les Conciles et les Rituels ont prévu le cas où la pierre des cuves serait trop poreuse et facilement pénétrable à l'eau ; ils recommandent alors de revêtir l'intérieur de feuilles de plomb ou de cuivre étamé. C'est ce qu'on fait généralement aujourd'hui pour éviter les infiltrations d'eau.

Dans les anciens fonts, c'est la pierre qui domine en France, en Angleterre, en Allemagne ; le granit, en Bretagne ; le marbre, en Italie et dans le midi de la France. C'est surtout dans le nord de l'Europe qu'on rencontre des cuves en bronze ; il y avait de célèbres fabriques de fonte monumentale à Dinan, à Bouvigne, à Tournai. Les fonts en plomb étaient jadis assez nombreux en France et en Allemagne ; mais, comme ils s'endommageaient plus facilement que la pierre, on en mit beaucoup à la réforme ; d'autres furent détruits dans le saccagement des églises, pendant les guerres de religion, ou bien furent proscrits par les révolutions du goût, plus destructives peut-être que les révolutions politiques.

Les fondeurs et les potiers d'étain qui, du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, fabri-

(1) *Super pelvim ligneum*. (Boll., 18 febr., *Act. S. Claud.*, c. II, n° 11.)

(2) *Concil. Herdense*, can. VII.

(3) *Bull. mon.*, 3<sup>e</sup> série, t. I, p. 590.

(4) *Constit.*, c. X. Cf. *Conc. Wirgon.*, c. V.

quaient des cuves baptismales en plomb, en composant les sujets en relief avec des modèles conservés en magasin. C'est ce qui nous explique comment la même scène est parfois répétée dans plusieurs compartiments et pourquoi l'on trouve sur une même cuve des compositions de diverses époques, ce qui peut induire en erreur dans l'attribution de l'âge du monument.

L'argent a été rarement employé : c'est en cette matière qu'était la cuve du baptistère de Constantin, et la conque où fut baptisée la fille du roi Sapor.

La forme des cuves a nécessairement été influencée par leur destination ; si on les considère sous ce dernier rapport, on peut ainsi les diviser, comme l'a fait M. de Saint-André (1) : 1<sup>o</sup> cuves-réservoirs ; 2<sup>o</sup> cuves à immersion verticale ; 3<sup>o</sup> cuves à immersion horizontale ; 4<sup>o</sup> cuves à infusion.

#### 1<sup>o</sup> CUVES-RÉSEROIRS.



Cuve-réservoir  
de Saint-Jean-le-Vieux (Saône)

— Placées au centre des baptistères, elles contenaient l'eau bénite qui servait à compléter l'immersion partielle qu'on prenait dans la piscine. Ces vases, en pierre ou en métal, ordinairement carrés, et dont le fond n'est jamais percé, servaient à cet usage du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle. Antérieurement il dut y en avoir d'analogues dans les catacombes, dans les églises primitives, dans les oratoires des maisons privées, afin qu'on pût baptiser sans retard les Catéchumènes exposés à souffrir prochainement le martyre.

2<sup>o</sup> CUVES A IMMERSION VERTICALE. — Les véritables fonts, ceux dans lesquels on baptisa, n'apparaissent guère qu'à l'époque où le baptême fut administré aux enfants d'un an, c'est-à-dire, en France et en Allemagne, sous le règne de Charlemagne. Parfois en pierre, mais le plus souvent en bois, ils affectaient la forme d'un tonneau ayant en général 1 mètre de diamètre sur 1 mètre de hauteur. Les parois verticales tombaient sur un fond plat ou n'ayant qu'une inclinaison insensible pour faciliter l'écoulement complet de l'eau baptismale par un orifice creusé au centre. Dans les localités qui possédaient un baptistère, on

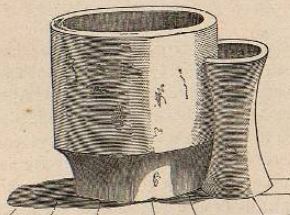
(1) *Rev. de l'Art. chrét.*, t. IX, p. 574.

mit ce genre de cuve à la place du réservoir, au centre de la piscine, et elle servit tout à la fois de fonts pour l'immersion verticale des enfants, et de cuve-réservoir pour les rares baptêmes d'adultes qu'on faisait par effusion. Ces sortes de cuves furent employées pendant les VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles.

3<sup>o</sup> CUVES A IMMERSION HORIZONTALE. — Lorsque, au X<sup>e</sup> siècle, les enfants furent baptisés à l'âge de quelques mois et, au XI<sup>e</sup>, âgés seulement de quelques jours, on ne pouvait plus faire tenir l'enfant droit dans la cuve, en raison de la faiblesse de ses jambes. Il devenait alors inutile de laisser à la coupe une profondeur qui aurait pu d'ailleurs avoir quelque danger. On l'élargit pour plonger l'enfant horizontalement, et on ne lui donna plus d'abord que 40 à 50 centimètres de profondeur, et plus tard que 40 à 30 cent. Le fond, au lieu d'être plat, fut creusé en courbe concave, et extérieurement la base fut également rétrécie. Ces sortes de cuves furent usitées du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

4<sup>o</sup> CUVES A INFUSION. — Lorsque le mode d'infusion eut prévalu, c'est-à-dire au XV<sup>e</sup> siècle, on ne voulut point que l'eau baptismale tombât à terre, ni qu'elle retombât, plus ou moins souillée, dans le réservoir baptismal. Pour l'écoulement de cette eau sainte, on eut recours à divers systèmes. Le mode le plus ancien consiste dans la superposition de deux cuves dont la supérieure contenait l'eau baptismale, et dont l'inférieure, au-dessus de laquelle on baptisait, était percée d'un tuyau conduisant à la piscine l'eau qui venait de servir.

Parfois, surtout dans le Dauphiné, le Maine et la Bretagne, on adjoignit dans le même but aux fonts de cette époque et à ceux des âges précédents, un petit récipient en forme d'écuelle, supporté par un piédestal percé d'un orifice d'écoulement. Ailleurs, on recevait dans un bassin l'eau qui décollait de la tête de l'enfant et on allait la jeter



Cuve à récipient, de Chirens (Isère).

près des fonts ou dans tout autre endroit de l'église. C'était une fosse de deux à trois pieds de profondeur, revêtue de maçonnerie, couverte

d'une cuvette en pierre de taille, de forme ovale ou ronde, ayant environ 1 mètre de circonférence et percée au milieu d'un orifice d'écoulement.

Le plus ordinairement, on se contenta de diviser intérieurement la cuve en deux parties, au moyen d'une cloison de pierre ou de métal ; le premier compartiment fait l'office de l'ancienne cuve-réservoir et contient l'eau baptismale ; le second, percé d'un trou, sert de piscine d'écoulement. Les anciennes cuves à immersion ont été souvent appropriées à l'infusion. Alors, on les a doublées intérieurement de plaques de métal avec une cloison au milieu, ce qui donne un compartiment pour la piscine, compartiment qui se trouve placé du côté où était l'ouverture d'écoulement de l'ancienne cuve.

Cette séparation des fonts en deux compartiments, l'un rempli d'eau bénite, l'autre vide dans lequel on plaçait l'enfant, avait surtout pour but d'obvier à certains inconvénients qui pouvaient souiller l'eau baptismale. Le cas était prévu au XI<sup>e</sup> siècle, et des vers mnémotechniques publiés par M<sup>re</sup> Barbier de Montault dans la *Revue de l'Art chrétien* (t. XVIII, p. 22), ont soin de spécifier quand il faut vider les fonts, par respect pour le sacrement (1). Des procès-verbaux de visite épiscopale dans le diocèse de Troyes (1526), publiés dans la *Revue des Sociétés savantes* (2), ne peuvent laisser aucun doute sur le motif de prétexte qui a inspiré cette division en deux compartiments (3).

Considérés sous le rapport du plan, les fonts sont carrés, oblongs, circulaires, ovales, pentagones, hexagones, octogones ou en forme de croix, c'est-à-dire qu'ils se sont pour ainsi dire moulés sur les diverses formes architecturales des anciens baptistères. D'autres raisons ont

(1) *Infans in fontem si stercoret, ejice fontem. Si mittat in hanc urinam, quaestio non est.*

(2) V<sup>e</sup> série, t. III, p. 477.

(3) On lit dans le procès-verbal de la visite épiscopale faite à Saint-Remy de Troyes, en 1526 : « Receptaculum aquae benedictae est bipartitum, ita ut baptizandi infantes possent misere in alterum latus, aqua benedicta vacuum. » — Même observation dans un procès-verbal de la visite épiscopale faite cette même année à Sainte-Madeleine de Troyes : « Nullo tamen intermedio se jungitur aut separatur vas sacram aquam continens. Quapropter injunctum fuit ut fiat separatio mediatim, sacram a vacuo distinguens, ne infantes baptizandi exponant lotium aut urinam vel aliquid foedius in aquam baptismalem. » En 1527, à Saint-Denis de Troyes, on constate l'usage d'un vase spécial qui dispense de la séparation des fonts. « Est crater seu discus in quo suscipitur lotium seu urina baptizandorum infantium, si forte egerent : quapropter intermedio seu separatione non indigent ipsi fontes. » Ces trois textes démontrent bien qu'au XVI<sup>e</sup> siècle dans le diocèse de Troyes, les enfants étaient entièrement nus pour recevoir l'ablution baptismale.



Fonts latins oblongs.

pu faire adopter ces divers plans. La forme carrée rappelle le bassin de l'*impluvium* des maisons romaines, premier type des cuves baptismales; la forme oblongue figure le tombeau, et par conséquent, l'ensevelissement mystique du baptisé dont parlent saint Paul (*Rom. vi, 4*) et tous les Pères; la forme cylindrique, la plus ordinaire, rappelle la cuve en bois des premiers siècles; la forme hexagone convient parfaitement aux fonts, qui restituent l'homme dans sa perfection primitive, puisque le nombre six est celui des jours de la création et par conséquent de la perfection où était le monde avant le péché originel. Quant au plan octogone, nous avons signalé sa convenance en parlant des baptistères. Les fonts disposés en croix sont fort rares; telle est, extérieurement et intérieurement, une cuve baptismale du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, reléguée aujourd'hui dans un jardin de maison particulière, à Soissons (1).

Les premiers siècles du Christianisme empruntèrent au Paganisme des sarcophages, des baignoires, des chapiteaux dont on creusa le tailloir, et des vases de toutes formes, pour les métamorphoser en cuves baptismales. Le moyen âge ne fit point difficulté d'appliquer au même usage, des bassins provenant de la Perse, de la Syrie et de l'Arabie. Guillaume d'Orange, dans une chanson de geste des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, dit en parlant du baptême de Renouerd :

*Ineilement fist un fontz aprestier  
En une cuve qui fu de marbre cler,  
Qui vint d'Arrabe en Orange par mer.  
El fontz le metent: quant l'on fet enç entrer  
Se 'l baptisa li vesques Aymer.*

Laissons de côté ces fonts exceptionnels, pour ne nous occuper que de ceux dont la destination primitive a été baptismale, et voyons quelles ont été leurs évolutions de formes depuis le X<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

Pendant la période romane, qui s'étend du X<sup>e</sup> siècle au commencement du XIII<sup>e</sup>, on voit cinq principaux types de fonts : 1<sup>o</sup> les fonts tabulaires à réservoir rectangle, dont les angles sont souvent arrondis; parfois ces fonts reposent immédiatement sur le sol, comme les sarco-

(1) *Mém. de la Soc. arch. de Soissons*, t. I, p. 56.

phages ou les baignoires antiques dont ils ont l'aspect; le plus souvent, ils ont pour supports quatre petits piliers carrés cylindriques ou octogones; il n'est pas rare qu'ils soient postérieurs aux fonts; 2<sup>o</sup> fonts en forme de cuve, le plus souvent ronds, quelquefois ovales. La courbe concave de l'intérieur se fait légèrement sentir au dehors. Quelques-uns sont décorés de bas-reliefs et de colonnes cantonnées; 3<sup>o</sup> fonts monopédiculés, composés d'un réservoir hémisphérique reposant sur un fût cylindrique, trapu, à base carrée. L'extérieur du bassin conserve parfois la forme ronde, mais le plus ordinairement il s'encadre dans une table quadrangulaire, rarement pentagone ou hexagone, dont l'épaisseur forme sur chaque face une frise, tantôt lisse, tantôt ornée de moulures, tantôt décorée de sujets en bas-relief; 4<sup>o</sup> les fonts



Fonts à caryatides de Dinan.

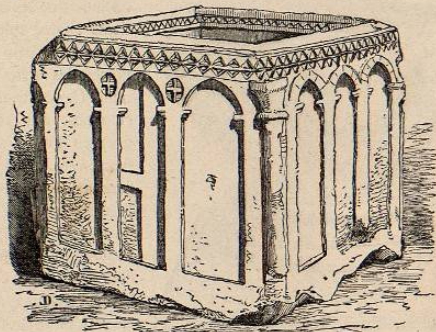
pédiculés composés ont de plus que les précédents quatre colonnes à chapiteaux qui supportent les angles de la table. Ces cuves à cinq colonnes, très répandues en France et en Angleterre, sont très rares en Belgique, où l'on n'en cite que trois ou quatre exemples; 5<sup>o</sup> fonts à caryatides, composés d'une coupe hémisphérique que des caryatides supportent, soit sur leurs reins, soit avec leurs mains. Ces

fonts se remarquent surtout en Bretagne, où ils ont été presque toujours convertis en bénitiers.

Comme on fit considérablement de fonts dans le cours du XII<sup>e</sup> siècle et que leur matière solide et résistante leur assurait une longue durée, on n'eut à en ériger, aux époques postérieures, que pour les nouvelles églises qu'on construisait et pour les paroisses qui acquéraient le privilège baptismal. Dans diverses provinces, et surtout dans le midi de la France, le style roman fut conservé pour les fonts pendant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, comme cela eut également lieu pour les

vitreaux peints. Les arts accessoires de l'architecture se modelaient bien sur elle, mais avec une certaine lenteur, — rôle habituel de l'imitation, — surtout dans les campagnes où les tailleurs de pierre pouvaient rester quelque peu étrangers aux modifications de l'art architectural. C'est là un fait dont on ne tient pas assez compte dans l'appréciation de l'âge des fonts baptismaux, et nous sommes persuadé qu'en les jugeant uniquement par leurs décorations, on les vieillit souvent d'un demi-siècle.

Deux modifications importantes apparaissent au <sup>xiii</sup> siècle : en même temps que les cuves circulaires qui se maintiennent traditionnellement, on en voit beaucoup d'autres affecter, pour l'extérieur de leur réservoir, la forme octogonale, et parfois même pour l'intérieur. D'un autre côté, le cintre est remplacé par l'arc aigu dans l'ornementation



Sainte-Marie de Chignac (Dordogne).

des faces latérales de la cuve, ainsi que dans la liaison des piliers ou des colonnettes qui la supportent. Les frises sont garnies de feuillages mêlés à des têtes humaines ; l'ornementation consiste surtout en panneaux composés de rosaces, de trilobes et de frontons aigus.

Le <sup>xiv</sup> siècle conserve les mêmes formes que l'époque précédente, mais les cuves cylindriques et les fonts pédiculés à colonnes auxiliaires deviennent de plus en plus rares. Dans ces derniers, les colonnettes ne sont plus détachées, elles adhèrent au support central. Ce qui domine, ce sont des fonts monopédiculés dont le calice octogone repose sur un

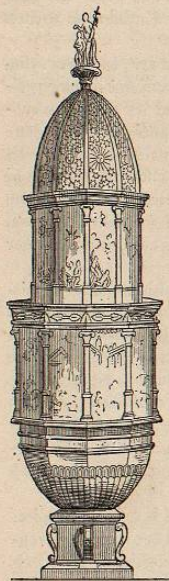
pédicule de même forme, ayant aussi une base à huit pans. Les faces du support central sont ordinairement décorées d'arcades, de fenêtres simulées, de feuillages et de diverses moulures.

Au <sup>xv</sup> siècle et pendant la première moitié du <sup>xvi</sup>, les cuves cylindriques deviennent encore plus rares. La forme octogone domine presque exclusivement, surtout en Angleterre, et pour les cuves sans support central, et pour les fonts pédiculés, accompagnés ou non de quatre supports auxiliaires de forme prismatique, ordinairement agrémentés de broderies flamboyantes. On trouve tout à la fois des fonts d'une grande simplicité et d'autres d'une richesse excessive, où s'étalent luxueusement les décorations de cette époque. L'intérieur de la cuve, souvent caliciforme et octogone, est divisé en deux compartiments pour faciliter le baptême d'infusion.

Parmi les formes très variées et même fantaisistes de la Renaissance, ce sont toujours les fonts pédiculés octogones qui sont les plus nombreux ; la cuve est tantôt caliciforme, tantôt hémisphérique ; le pédicule est cylindrique ou quadrangulaire ; parfois c'est une vasque coquette portant une urne. La circonférence de la cuve est décorée de rinceaux, de broderies, d'oves, d'armoiries, de médaillons, de panneaux encadrant des bas-reliefs. La Renaissance, de même que les premiers âges chrétiens, appropria parfois à l'usage baptismal d'anciens sarcophages ou de vieux chapiteaux qu'on creusa en cuvette à leur sommet.

Les siècles modernes évasèrent de plus en plus la coupe, ordinairement ovale, et en diminuèrent la profondeur. Leur support à renflements est tantôt cylindrique et tantôt quadrangulaire. Beaucoup de nos cuves baptismales ne sont que de grands et vulgaires bénitiers.

C'est principalement au <sup>xviii</sup> siècle qu'on remplaça par de simples trappes les couvercles en pyramide, qui eux-mêmes s'étaient substitués aux baldaquins primitifs. Le profond respect qu'on avait pour le sacrement de la régénération avait fait couvrir les fonts baptismaux d'une espèce de *ciborium*, analogue à ceux des autels. Cet édifice se changea ensuite en dôme ou en pyramide, soutenus l'un et l'autre par quatre, six ou huit colonnes. On trouve, en Angleterre et en Bretagne, de curieux exemples de cette décoration monumentale que la Renaissance remit parfois en honneur, en construisant autour de la cuve un petit temple grec à colonnade. Mais le système le plus usité au moyen âge pour abriter et embellir les fonts, était celui des couvercles mobiles



Fonts de Caudebec.

adhérents à la cuve. Bien qu'il y en ait eu dès le XII<sup>e</sup> siècle (ils portaient alors le nom de *custodes*), nous n'en connaissons point, en France, d'antérieur au XV<sup>e</sup> siècle. D'abord en forme de tourelle, ils devinrent de plus en plus pyramidaux et atteignirent jusqu'à 2 ou 3 mètres de hauteur. Ces pyramides élancées sont décorées de pinacles ou de clochetons; leurs angles sont ornés de feuilles grimpanes. Le sommet est terminé par une croix, un bouquet de feuilles ou une statue de saint Jean. La Renaissance diminua leur ampleur exagérée; le XVIII<sup>e</sup> siècle les aplatit d'une façon disgracieuse.

Selon la masse plus ou moins lourde du couvercle, on recourait à divers moyens pour le faire mouvoir; tantôt c'était un cercle de fer qui le maintenait pendant la cérémonie du baptême en dehors de son point d'appui ordinaire; tantôt il était soutenu par deux barres de fer qui allaient s'attacher à un pivot fixé à un mur voisin; tantôt encore on l'élevait au-dessus des fonts avec une corde suspendue à la voûte, et l'on recourait aux différentes combinaisons du levier, du contre-poids et de la poulie. En face de ces embarras, il est arrivé plus d'une fois qu'on a renoncé à faire mouvoir ces lourds couronnements; alors, on pratiqua dans leur base une petite porte par laquelle on puise l'eau, et l'on baptise en dehors de la cuve, ce qui n'est nullement conforme aux règles ecclésiastiques. M. le chanoine Van Drival qui, par ses sages conseils (1), a contribué à la restauration liturgique des fonts dans le diocèse d'Arras, s'élève avec raison contre ces énormes couvercles qu'on ne peut soulever qu'avec des engins dont la présence est déplacée dans les églises; il demande qu'on en revienne à l'antique *ciborium* ou au dôme des âges primitifs.

Dans l'article que nous consacrerons à la description spéciale d'un

(1) *Rev. de l'Art chrét.*, t. II, p. 215.

certain nombre de fonts baptismaux, nous signalerons la nature de leurs bas-reliefs et nous reproduirons plusieurs de leurs inscriptions. Nous devons donc nous borner ici à parler sommairement et d'une manière générale de ce genre de décoration. Les bas-reliefs, qui sont le principal ornement des fonts, peuvent se partager en quatre catégories: 1<sup>o</sup> les symboles relatifs au baptême, comme les poissons, emblème des baptisés; le cerf, emblème de leurs aspirations à la fontaine de vie; le chien, emblème de la fidélité; la colombe, emblème de l'innocence; les dragons et autres monstres fantastiques, emblèmes du démon contre lequel sont fulminés les exorcismes, etc.; 2<sup>o</sup> les sujets directement relatifs au baptême, comme le baptême de Notre-Seigneur, ceux du centenaire Corneille, de Constantin, de Clovis, etc.; saint Nicolas de Myre qui, malgré son jeune âge, se tient debout dans les fonts, etc.; 3<sup>o</sup> les sujets indirectement relatifs au baptême, comme le passage de la mer Rouge et les autres faits allégoriques du même genre, puisés dans l'Ancien Testament; le crucifiement de Notre-Seigneur, parce que, selon le langage des Pères, le Baptême et l'Eucharistie sont sortis de son côté transpercé; la résurrection du Sauveur, à laquelle le baptême nous donne le droit de participer; les quatre Évangélistes, dont les écrits doivent être la règle de conduite de celui que l'eau sainte a fait chrétien; les vertus personnifiées et les œuvres de miséricorde qu'il devra pratiquer, etc.; 4<sup>o</sup> les sujets qui n'ont point de rapport avec le baptême, comme un grand nombre de scènes empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament, à l'hagiographie; le Patron de la paroisse, le portrait du Donateur, etc.

Les inscriptions sont principalement relatives:

1<sup>o</sup> Au sacrement de baptême. La formule sacramentelle est gravée sur un certain nombre de fonts. On lisait sur ceux de Saint-Laurent in *Damaso*, à Rome:

ISTE SALUTARES FONDS CONTINET INCLITUS UNDA  
ET SOLIT HUMANAM PURIFICARE LUEM.  
NUMIA SACRATI QUE SINT VIS SCIRE LIQUORIS :  
DANT REGNATRICES FLAMINA SANCTA FIDEM.  
ABLUE FONTE SACRO VETERIS SONTAGIA VILE.  
O NIMICH FELIX VIVE RENATUS AQUA !  
HUNC FONTEM QUICUMQUE PETIT, TERRENA RELINQUIT  
SUBICIT ET PEDIBUS CAECA MINISTERIA (1)

(1) *Maï, Vet. script.*, t. V, p. 170.

Sur ceux de l'abbaye de Saint-Gall :

ECCE RENASCENTES SUSCEPTAT CHRISTVS ALVNNOS.

On lit sur les fonts de Plailly (Oise) : *Fons aquæ vitæ* ; sur ceux de Beaumont (Tarn-et-Garonne) : *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto non potest introire in regnum Dei*, 1583 ;

2° A l'explication des sujets représentés, comme sur les cuves en métal de Liège et d'Hildesheim ;

3° Aux donateurs des fonts. On lit sur ceux de Neuvy-Sautour (Yonne) : *Hujus ville habitantes hos fontes fieri fecerunt* 1500 ; sur ceux de Molsheim (Alsace) : *Nobilitate et pietate insignes Rodolphus a Nevstein et Maria Vrsula a Flackhsland conjuges hoc baptisterium ad gloriam Dei fieri curarunt*, 1624 ; sur ceux de Beverley (Angleterre), en vieil anglais : *Priez pour l'âme de William Tériffaxe, drapier, et de son épouse, qui ont fait faire ces fonts à leurs frais, le X<sup>e</sup> jour de mars de l'an de Notre-Seigneur, 1530* ;

4° A l'artiste qui a exécuté les fonts. On lit sur ceux de Beaumont-sur-Sardolles (Nièvre) : *Ces fonts.... a fait faire par Anthoine Rouard le 10 mars VXXI* (1541) ;

5° A la date de construction. Nous lisons sur les fonts de Blosseville-ès-Plains (Seine-Inférieure) : *Je fus feste l'an mil V<sup>o</sup> XIII* ; sur ceux de Saint-Sépulcre de Montdidier : *Je fus chy mis et assi neuf l'an mil V<sup>o</sup> XXXIX*.

Beaucoup de fonts baptismaux sont exhausés sur une pierre ou bien posés au niveau du sol. Il en est qui, par une disposition plus conforme aux règles liturgiques et au souvenir des anciens baptistères, sont placés dans un espace circulaire ou octogone, dans lequel descendent, par plusieurs marches, le prêtre, le porteur de l'enfant, le parrain et la marraine. Benoît XIII, en 1725, fit modifier en ce sens la chapelle baptismale de Saint-Pierre de Rome.

ARTICLE III

**De l'emplacement des fonts**

Un certain nombre d'archéologues, croyant qu'on cessa au vii<sup>e</sup> siècle de construire des baptistères isolés, pensent que ce fut à cette époque qu'on les transporta pour ainsi dire dans l'intérieur du temple, tantôt en en faisant une espèce de chapelle à gauche de la porte occidentale, où le bassin baptismal conserva sa forme ronde ou octogonale, son dôme et sa colonnade ; tantôt en réduisant le transport à la cuve, qu'on plaça ordinairement sous le porche, contre le pignon de l'ouest, en face du bas-côté septentrional. Nous pensons que cette évolution n'est pas aussi ancienne et qu'elle n'eut lieu, du moins en France et en Allemagne, qu'aux viii<sup>e</sup> et ix<sup>e</sup> siècles, après l'abandon des piscines où l'on ne pouvait pas immerger facilement les enfants qu'on baptisait alors environ à l'âge d'un an. Parfois la cuve était placée sous le porche dans l'axe de la nef centrale, et il faut présumer qu'en ce cas c'était un vase mobile, en bois ou en métal, qu'on apportait seulement au moment de la cérémonie, car des fonts fixes en pierre auraient pu gêner l'entrée des fidèles. Ce ne fut guère qu'au xi<sup>e</sup> siècle, et même plus tard en Italie, qu'on les plaça communément à l'entrée du bas-côté septentrional ; cela dut contribuer à faire adopter le système des chapelles latérales qui, comme l'on sait, furent toujours fort rares dans l'architecture romane.

Cet emplacement des fonts au nord-ouest, inspiré par la position relative des anciens baptistères, avait les mêmes raisons symboliques. L'Occident est la contrée de l'ombre, des ténèbres, de l'ignorance des choses divines, des œuvres du démon ; c'est là que, pour les combattre, la sculpture produit les sujets relatifs à l'enseignement chrétien, et que la liturgie place l'Évangile, les saintes huiles, la chaire de prédication, l'armoire de la réserve eucharistique. Le Nord symbolise les mauvaises passions, le règne du péché ; c'est là que se trouvent le plus souvent figurées les scènes de la Chute originelle et le Jugement dernier. Rien n'était donc plus convenable que de placer au nord-ouest ces fonts où le péché est effacé, où la lumière divine dissipe les ténèbres de l'âme.



Cette règle traditionnelle a toujours été maintenue plus ou moins sévèrement par les Conciles et les Rituels. Un concile de Salzbourg ordonne que les fonts de cette cathédrale soient enlevés du milieu de la nef pour être placés du côté gauche. Le Rituel romain de Grégoire XIII veut qu'ils soient toujours situés à gauche, en entrant dans l'église. Saint Charles Borromée dit (1) que pour les établir ailleurs il faut une dispense formelle de l'évêque. Ces mêmes prescriptions sont renouvelées jusque dans les Statuts modernes (2).

Cette règle est observée dans les églises rurales où, à défaut de chapelle, on place les fonts à la gauche du portail, en face du bénitier qui se trouve à la droite des fidèles à leur entrée dans l'église. L'usage primitif se perpétue dans les églises d'Allemagne dont la nef se termine par une abside occidentale. Les fonts qui s'y trouvent constituent une espèce de baptistère uni à l'église, et font pendant à l'autel, ce qui constate leur haute dignité. Il en est ainsi dans les cathédrales de Trèves, de Munster en Westphalie, à l'église Saint-Georges de Cologne, etc.

On peut constater, surtout en Allemagne, un certain nombre d'exceptions à la loi liturgique dont nous nous occupons : ainsi les cuves baptismales sont placées dans le transept septentrional, à Sainte-Marie-du-Capitole, de Cologne; à l'église des Douze-Apôtres, de la même ville; à la cathédrale d'Amiens; à Saint-Riquier, etc.; dans le latéral gauche, près du chœur, à la cathédrale de Strasbourg; derrière le chœur, dans les cathédrales de Mayence et de Bâle; du côté méridional, à la cathédrale de Poitiers, à Santa-Maria de Toscanella et dans la plupart des églises des Nestoriens et des Syriens. Il est très probable qu'un certain nombre de ces fonts désorientés ont été transportés, là où ils se trouvent aujourd'hui, à des époques plus ou moins récentes, alors que s'est oblitéré le sentiment des convenances liturgiques. Le moyen âge avait la profonde intelligence de ces convenances : aussi décorait-il avec une certaine prédilection la chapelle des fonts, laquelle était naturellement placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste. La plupart des exceptions qu'on peut citer à cet égard proviennent du changement qui a été fait de l'emplacement primitif des fonts. Ce n'est qu'assez récemment qu'on a dédié quelques chapelles baptismales à l'Immaculée-Conception. M. le comte Grimouard de

(1) *Instr. fabr. eccl.*, c. xviii.

(2) *Statuts syn. de Lyon*, 1827; *Statuts de Beauvais*, 1858.

Saint-Laurent ne se montre pas défavorable à cette innovation : « L'Immaculée Conception, dit-il (1), destinée à nous faire sentir le prix de cette pureté baptismale qui nous assimile en quelque sorte à celle même de Marie, en nous lavant des souillures dont elle a été à jamais exempte, peut présenter des droits à la préférence qu'on lui accorde quelquefois. »

Une autre innovation des temps modernes consiste à placer en face de la chapelle baptismale celle des âmes du purgatoire, destinée aux Offices des morts. D'un côté, l'entrée dans la Vie; de l'autre, l'entrée dans l'Éternité. Ce rapprochement ne saurait nous déplaire par cette seule raison qu'il était inconnu au moyen âge, et, si nous le blâmons, c'est parce que, presque toujours en ce cas, la chapelle des fonts est mise à droite, attendu que l'entrée de l'église est de ce côté. Nous devons regretter encore la vulgarité de certaines chapelles où rien ne rappelle leur sublime destination, et l'incurie qui les métamorphose parfois en magasins de débarras, comme aussi l'ignorance négligence de certains architectes modernes qui ne songent point, dans leurs plans, à ménager une place honorable pour les fonts, et qui les accolent, après coup, contre un mur ou contre un pilier, comme un simple bénitier.

#### ARTICLE IV

##### Prescriptions liturgiques relatives aux fonts

Plusieurs anciens Rituels contiennent une oraison spéciale pour la bénédiction des nouveaux fonts (2). Le Pontifical copte en a une pour l'urne baptismale qui serait transférée d'un lieu dans un autre.

Bien que cet usage n'ait jamais été général, l'Église a toujours entouré d'une grande vénération ces fonts, qui se trouvent en quelque

(1) *Guide de l'Art chrétien*, t. I, p. 174.

(2) Voici celle du Rituel de Bologne imprimé en 1566 : « *Benedictio novi baptisterii*. Omnipotens sempiternus Deus, baptisterium hoc salutis eterne, celesti visitatione dedicatum, Spiritus tui illustratione sanctifica, ut quoscumque fons iste lavaturus est, trina ablutione purgati omnium delictorum suorum indulgentiam consequantur : Per Christum, etc. »

sorte bénits par l'eau sacrée qu'ils contiennent, et au nom desquels on faisait serment au moyen âge (1). Quand Wallon de Sarton rapporta de Constantinople le chef de saint Jean-Baptiste et qu'il séjourna huit jours à Beaufort (Somme), il ne crut pas pouvoir mieux honorer son précieux trésor qu'en le déposant sur les fonts baptismaux. C'était à un clerc qu'était confiée la garde de la cuve baptismale, et le concile de Prague, en 1355, suspend de son office pour trois mois celui qui, chargé de garder sous clé l'eau baptismale et les saintes huiles, aurait manqué à ce devoir. Il n'est donc pas surprenant que tous les règlements diocésains rangent les fonts parmi les objets que doit surveiller le doyen dans la visite des églises de sa circonscription, et que les Conciles, les Rituels, les Statuts synodaux aient multiplié leurs recommandations relativement à la conservation de l'eau baptismale, à la clôture des fonts, à leur conopée, à leur piscine et à la décoration de leur chapelle.

Les Constitutions de saint Edmond de Cantorbéry défendent de garder plus de sept jours, dans les fonts, l'eau qui a servi à l'immersion d'un enfant : on devait alors la jeter dans le feu ou dans la piscine.

En 1404, le concile de Langres recommande de renouveler souvent l'eau des fonts, de peur qu'elle ne se corrompe. Le concile de Paris, en 1557, demande qu'on y ajoute souvent de la nouvelle eau. Ces renouvellements fréquents n'ont plus été nécessaires ou du moins l'ont été beaucoup moins, quand s'établit le mode d'infusion.

Un grand nombre de Constitutions ecclésiastiques prescrivent tantôt de sceller les fonts à la cire, tantôt de les fermer à clé, *propter sortilegia* (2). C'est qu'au moyen âge, et encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, des gens superstitieux tâchaient de tremper dans l'eau baptismale des linges qu'ils appliquaient ensuite sur les malades qu'ils croyaient devoir être guéris par là, et que les sorciers employaient l'eau bénite dans leurs incantations et leurs malélices (3). Un autre genre de superstition faisait croire aux Nestoriens que l'eau baptismale et l'huile sainte étaient souillées et devaient être consacrées de nouveau, lorsqu'elles avaient été touchées soit par un laïque, soit par un prêtre non à jeun (4).

(1) Per Deum juro et sacros fontes per Sion et Sinaï montes, falsator est ille. (*Formula XIV nov. coll. Baluæ.*)

(2) Constitut. de S. Edmond de Cantorb. (1236); Statuts d'Éudes de Sully; Concile de Compiègne (1329); Synode de Soissons (1403); Instruct. synod. de Grasse (1672).

(3) M. Grillard, *De Sortileg.*, q. III, n. 15.

(4) Assemani, *Bibl. orient.*, t. III, part. 2, q. XLIV.

Il arrivait souvent que, pendant les offices, on s'asseyait ou on montait sur les fonts. C'est pour prévenir cette inconvenance que les Synodes prescrivent, tantôt de les entourer d'une balustrade protectrice (1), tantôt de garnir le couvercle de clous ou de pointes de fer (2). Dans certaines églises, non munies de chapelles latérales, on a pris parfois de singuliers moyens de protéger les fonts; en voici deux que nous avons constatés dans un récent voyage : à Chambon-sur-Voueize (Creuse), les fonts sont complètement renfermés dans un grand coffre en bois; dans une autre église romane, à Saint-Sulpice-Laurière (Haute-Vienne), ils sont placés dans une niche creusée dans le mur méridional de la nef, et clos par une porte de fer ajourée.

Le XII<sup>e</sup> concile de Bénévent veut que le *ciborium* pyramidal des fonts soit revêtu intérieurement d'une étoffe rouge. Plus tard on prescrivit la couleur blanche. Les statuts d'Angers (1654) se contentent d'un dais de toile blanche. Quant aux fonts eux-mêmes, ils doivent être revêtus d'un conopée, c'est-à-dire d'une housse d'étoffe blanche qui les abrite contre la poussière (3). Saint Charles Borromée exige de la soie; mais comme la Sacrée Congrégation des Rites autorise la laine et le coton pour le conopée des tabernacles, on peut en conclure qu'à plus forte raison celui des fonts peut être revêtu de ces étoffes. Ordinairement le conopée, ouvert de haut en bas, descend jusqu'au bas de la cuve; il est bordé d'un galon et frangé à la partie supérieure.

Quand les fonts ne sont point partagés en deux compartiments, dont l'un, percé d'un orifice, est destiné à recevoir l'eau qui découle de la tête de l'enfant, il doit y avoir une piscine (les Grecs l'appellent *βλυσανθρον*), c'est-à-dire une fosse d'une certaine profondeur, revêtue de maçonnerie, couverte d'une plaque en marbre ou en pierre de taille, de figure ronde ou ovale, munie d'un anneau pour la soulever et percée d'un orifice par le milieu. Outre l'eau qui a servi au baptême, on y jette les cendres provenant des étoupes imprégnées de saintes huiles et en général les choses réduites ou non en cendres, qui ne peuvent plus servir au culte et qu'on veut soustraire à tout usage profane.

La chapelle des fonts doit être munie d'une armoire destinée à renfermer le vase du Saint Chrême, celui de l'huile des Catéchumènes,

(1) IV<sup>e</sup> Conc. de Milan; Conc. d'Aix (1583).

(2) *Ordon. syn. du dioc. de Grenoble*, 1690.

(3) La couleur variée au moyen âge. On lit dans un inventaire de N.-D. de Téroouanne (1422): « Item un bleu drap à oiseaux d'or est maintenant sur les fons pour couverte. » *Bull. de la Soc. des ant. de Morinie*, 1858, p. 533.

celui du sel, le Rituel, et le chrême qu'on prête aux pauvres. Sur la porte, parfois sculptée, de cette armoire, on lit souvent cette inscription : *Olea Sancta*. Quand les fonts sont abrités par un couvercle pyramidal, divers conciles demandent qu'on y pratique une niche, fermant à clé, pour y placer commodément les objets dont nous venons de parler.

Jadis, on y conservait aussi un vase spécial rempli d'eau baptismale, pour les cas où on allait ondoyer à domicile ; ce vase ne devait être employé à aucun autre usage. L'eau qui avait servi pour ces baptêmes devait être aussitôt jetée au feu.

Tous les Rituels recommandent de représenter dans la chapelle des fonts le baptême de Notre-Seigneur. Celui de Lodève (1744) engage à y figurer l'Esprit-Saint sous la forme d'une colombe. En quelques églises d'Allemagne, nous avons remarqué dans diverses chapelles baptismales, des tableaux représentant ces paroles du Christ : *Laissez venir à moi les petits enfants*. En Italie, où ces sanctuaires sont richement décorés de peintures, on y voit aussi Notre-Seigneur apprenant à Nicodème la nécessité pour l'homme de renaitre de l'eau et du Saint-Esprit ; Jésus-Christ ordonnant à ses onze apôtres d'évangéliser et de baptiser les nations ; les baptêmes du Centenier, de Constantin et d'autres personnages célèbres.

Malgré toutes les prescriptions des Conciles et des Synodes, les fonts sont souvent restés négligés, et, en 1759, nous entendons M<sup>re</sup> de La Motte dire dans un Avis synodal : « Les fonts baptismaux sont souvent dans un état peu convenable. Comme il y en a peu qui soient fermés par des balustrades, et qu'ils ne sont ordinairement recouverts que d'une planche, les femmes y font asseoir leurs enfants, et y déposent, ainsi que les hommes, ce qui les embarrasse, comme sur des tables communes. Nous ne cessons d'ordonner partout, mais avec peu de succès, que les fonts baptismaux qui ne sont pas entièrement séparés par une balustrade, aient des couvercles faits en forme de pyramide, en sorte que rien ne puisse y être posé. Nous voulons que, de plus, ils soient couverts d'un tapis décent, puisque, après les autels, nous n'avons rien de plus respectable (1). »

(1) Mioland, *Actes de l'Église d'Amiens*, t. II, p. 455.

## ARTICLE V

**Notes historiques et descriptives sur un certain nombre de fonts baptismaux conservés ou disparus**

Assurément nous n'avons pas la prétention de signaler ici tous les fonts remarquables de l'Europe ; pour cela il nous faudrait tout un volume, et nous ne disposons que d'un nombre limité de pages. Nous allons donc nous borner, tantôt à décrire sommairement, tantôt à simplement énumérer un certain nombre de fonts dignes d'intérêt, en commençant par l'Italie, continuant par la France, l'Alsace, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, et en terminant par quelques mots sur les autres contrées de l'Europe, sur l'Afrique et sur l'Asie.

Pour ne pas nous répéter inutilement, nous ne dirons rien des fonts que nous avons déjà mentionnés en décrivant quelques baptistères.

## § I

## Italie

ASSISE. — On voit encore à la cathédrale les fonts où furent baptisés saint François en 1182 et sainte Claire en 1194. On y lit cette inscription : *Questo e il fonte dove fu battezzato il seraphico Padre san Francisco*.

CAPOUE. — A la cathédrale, baignoire antique supportée par deux lions du XII<sup>e</sup> siècle. Une autre cuve, avec inscriptions des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, conservée au musée de cette ville, m'a été signalée par M<sup>re</sup> Barbier de Montault.

CORI (Campagne de Rome). — Les fonts sont une urne funéraire antique où on lit l'épithaphe de M. Calvius.

CORNETO, près de Civita-Vecchia. — A l'église de *Santa Maria in Castello*, grands fonts octogones, plaqués de marbre et d'albâtre, dont

la corniche est richement sculptée. M. de Rossi les croit antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle (1).

**GROTTA-FERRATA.** — M<sup>re</sup> Barbier de Montault a bien voulu m'indiquer dans cette localité des fonts qui lui paraissent dater du IV<sup>e</sup> siècle. Ils n'ont pour toute ornementation qu'une sculpture représentant un pêcheur qui prend un poisson à la ligne.

**LUCQUES.** — A *San-Frediano*, magnifique cuve en marbre, de 8 pieds de diamètre, portant la date de 1154 et la signature de son sculpteur, *Robertus Magister*. Les bas-reliefs représentent le Bon Pasteur, la Loi donnée à Moïse, etc. En face se trouvent les nouveaux fonts élégamment sculptés par Nic. Civitali.

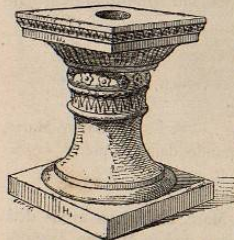
**MILAN.** — Les fonts en porphyre de la cathédrale paraissent avoir été une baignoire antique, provenant des thermes de Maximien. Ils sont au milieu d'un édicule composé de quatre colonnes de marbre, d'ordre corinthien, élevées sur de hauts piédestaux à chapiteaux de bronze, qui soutiennent quatre frontons. L'entre-colonnement est trop large, les colonnes sont trop grêles. Cette composition de Pellegrini, vivement critiquée, donna lieu à une controverse artistique entre l'auteur et Martin Bassi.

**PISTOIA.** — A *San-Giovanni-Forcivita*, les fonts, ornés des figures des Vertus théologiques, sont l'œuvre de Jean de Pise.

**ROME.** — *Sainte-Marie-Majeure*. Au milieu de la chapelle baptismale s'élève une splendide cuve de porphyre, jadis au Vatican, donnée par Léon XII, à la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Le couvercle, de métal doré, supporte la statue du Précurseur, presque de grandeur naturelle; au-dessous, deux anges soutiennent un bas-relief représentant la sainte Trinité. Ces fonts ont été exécutés en 1825 par Spagna, sur les dessins de l'architecte Valadier. — *Sainte-Prisque*. Dans la crypte de cette église, bâtie sur l'emplacement de la maison d'Aquila et de Prisca, dont saint Pierre fut l'hôte, on voit un chapiteau antique, creusé dans son tailloir à une profondeur de 25 centimètres et portant cette inscription à sa partie supérieure :

(1) *Bull. d'arch.* 2<sup>e</sup> série, t. VI, p. 119.

**BAPTISMU SCI PETRI.** D'après la tradition, saint Pierre se serait servi de ce chapiteau dorique, pris à la fontaine du dieu Faune sur le mont Aventin, pour baptiser la jeune Prisca, âgée de treize ans. S'il en était ainsi, ce serait là la plus ancienne de toutes les cuves baptismales et, en même temps, un argument décisif en faveur de l'emploi de l'infusion dès le premier siècle. Mais il est très probable que l'évidement du chapiteau date d'une époque très postérieure, et qu'on aura ainsi



Fonts de saint Pierre, à Sainte-Prisque.  
Cimetière de Saint-Pontien.

métamorphosé un chapiteau de l'édicule érigé au dieu Faune, pour rappeler que c'est dans cette fontaine que saint Pierre baptisait les premiers Chrétiens. — *Sainte-Marie in Cosmedin*. Les fonts ont été faits avec un vase antique qu'entoure une vigne. — *Saint-Jean-Porte-Latine*. Une ancienne cuve baptismale du VIII<sup>e</sup> siècle sert de margelle au puits d'un jardin voisin. — *Bibliothèque Vaticane*. Fonts en porcelaine de Sèvres qui servirent en 1856 au baptême du Prince impérial. On y lit des inscriptions tirées de Tertullien.

**SIENNE.** — Dans la crypte de la cathédrale, se trouve un *battisterio* hexagone de la Renaissance, beaucoup trop vanté. La cuve, décorée de bas-reliefs relatifs au baptême, est surmontée d'une construction centrale qui ne joue que le rôle inutile d'une ornementation décorative. Comme le dit fort bien M. Gailhabaud qui a publié ces fonts (1) : « Ils paraissent le résultat des combinaisons d'un artiste qui cherchait beaucoup plus un agencement propre à déployer les effets du décor qu'à produire une œuvre basée sur la logique. »

**SUSE.** — A l'église Saint-Just, fonts du XII<sup>e</sup> siècle où on lit cette inscription : HIC CHRISTVS ÆTERNVM PRÆSTAT BAPTISMATE REGNVM.

**SYRACUSE.** — On conserve à Syracuse un bassin en marbre dans lequel on croit que saint Marci, premier évêque de cette cité, bapti-

(1) *L'Architecture*, etc., t. IV.

sait les païens qu'il convertissait; il n'aurait été ni assez large ni assez profond pour servir à l'immersion: Pacciaudi (1) suppose que c'est un bénitier du vi<sup>e</sup> ou vii<sup>e</sup> siècle. Mais l'inscription suivante, qu'on y lit, nous fait croire que c'est la coupe d'anciens fonts baptismaux:

ΑΝΘΗΜΑ ΙΕΡΟΥ ΒΑΠΤΙΣΜΑΤΟΣ  
ΞΟΣΙΜΟΥ ΘΕΩΣΩΡΟΝ (Ξωσικ) Α ΤΟΝ (Ξε) ΚΡΑΤΗΡΑ

C'est-à-dire, selon Pacciaudi, qui suppose une faute du graveur dans le nom de Zosime:

DONARIUM SACRI BAPTISMATIS  
ZOSIMUS DEO DONUM OBTLI HUNC CRATEREM.

TOSCANELLA (anciens États de l'Église). — A l'église Sainte-Marie, fonts baptismaux octogones formés de grandes dalles de pierre, ornées de profils et de riches sculptures.

VENISE. — Outre les fonts de Saint-Marc, dont nous avons déjà parlé, on remarque dans cette ville: 1<sup>o</sup> ceux de San-Martino, exécutés en 1484, par Tull. Lombardo; 2<sup>o</sup> au couvent des Capucins, une urne baptismale décorée d'une inscription en l'honneur de saint Jean; 3<sup>o</sup> dans l'île de Murano, à la chapelle des Religieuses de Saint-Marc, une urne en marbre de Paros, provenant de la Grèce, où on lit cette inscription:

Ἀντλήσεται (sic) ὕδωρ μετ'ευφροσύνης, ἔτι φρονή καρπὸς  
Ἐπὶ τῶν υδάτων.  
Α. Τοῦ Νικημέδου. Ω (2).

4<sup>o</sup> Un monument illyrien du ix<sup>e</sup> ou x<sup>e</sup> siècle, provenant du baptistère de Nona (Dalmatie), conservé au musée Correr. Au-dessus d'une croix grecque, on lit l'inscription suivante:

*Hec fons nempe sumit infirmos, ut reddat illuminatos. Hic  
expiant scelera sua, quod de primo sumperunt parente, ut effi-  
ciantur christicolæ salubriter confitendo trinum perenne.  
Hoc Johannes presbiter sub tempore Wissaslavo duci opus  
bene composuit devote, in honore videlicet sancti Johannis bap-  
tiste ut intercedat pro eo clientuloque suo.*

(1) De Balneis.

(2) Mabillon, *H. ital.*, t. I, p. 24.

Ce Vichéslav paraît être un duc de Croatie, prédécesseur de Tomislav, premier roi de ce pays, comme on peut le voir dans la notice que le Révérend Père Martinov a publiée dans la *Revue de l'Art chrétien* (t. XXVII, p. 431) sur cette curieuse production de l'art jougo-slave.



Fonts du Musée Correr.

Il existe d'autres fonts baptismaux plus ou moins dignes d'attention à Consignano (Calabre ultérieure), à Chiavenna, à Gemona, à Gravedona (rive occidentale du lac de Côme), à Osimo (marche d'Ancone), à Saint-Zénon de Vérone, à la cathédrale de Viterbe et dans diverses autres villes d'Italie.

§ 2

France et Alsace-Lorraine

Nous allons classer, par ordre alphabétique de départements, un grand nombre de fonts baptismaux qui sont remarquables, soit par leur antiquité, soit par leur valeur artistique, soit par les souvenirs historiques qui s'y rattachent. Nous n'avons nullement l'intention de donner une nomenclature complète de tous ceux qui sont dignes d'intérêt, et si nous faisons une bien plus large part à certains départements, par exemple à ceux de la Picardie et de la Normandie, ce n'est pas toujours qu'ils soient les plus riches en ces sortes de monuments; c'est le plus souvent parce que nous les connaissons mieux, soit par nos propres explorations, soit par les renseignements que nous avons rencontrés dans les revues archéologiques, dans les mémoires de sociétés savantes, dans les statistiques monumentales et dans les monographies locales.

Pour ne point donner à ce paragraphe une extension démesurée, nous nous bornerons à décrire quelques fonts curieux, à noter sommairement quelques particularités intéressantes d'un plus grand

nombre, et à indiquer simplement les autres avec leur époque, quand il y a à ce sujet, sinon certitude, du moins probabilité. Pour désigner ces attributions chronologiques, nous emploierons quelques abréviations : *xi<sup>e</sup>*, *xii<sup>e</sup>*, *xiii<sup>e</sup>* s. pour onzième, douzième, treizième, etc., siècle; *ant.* pour les fonts antiques, c'est-à-dire antérieurs au *x<sup>e</sup>* siècle; *ép. rom.* pour l'époque romane, c'est-à-dire les *x<sup>e</sup>*, *xi<sup>e</sup>* et *xii<sup>e</sup>* siècles; *ép. ogiv.* pour l'époque ogivale, c'est-à-dire les *xiii<sup>e</sup>*, *xiv<sup>e</sup>*, *xv<sup>e</sup>* siècles et pour le commencement du *xvi<sup>e</sup>*; *Ren.* pour l'époque de la Renaissance; *mod.* pour les temps modernes.

AIISNE. — *Berthenicourt* (*xiii<sup>e</sup>* s.). — *Baucigny* (*ép. rom.*). Animaux affrontés dont l'un, féroce, cherche à dévorer l'autre qui paraît avoir le calme de l'invulnérabilité. — *Bosmont* (*xi<sup>e</sup>* s.). Simples décorations



Fonts de Bosmont.

végétales. — *Bouffignereux* (*xi<sup>e</sup>* s.). Espèce de rosace, têtes humaines.



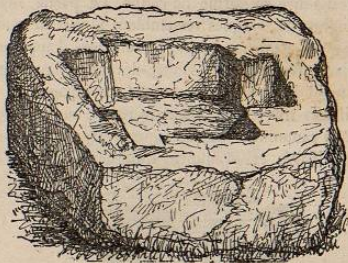
Fonts de Bouffignereux.

— *Burelles* (*ép. rom.*) — *Chivy* (*xi<sup>e</sup>* s.). Monstre fantastique —



Fonts de Chivy.

*Concreux*. M. Édouard Fleury considère cette cuve comme remontant au *iv<sup>e</sup>* ou au *v<sup>e</sup>* siècle. « Elle est taillée, dit-il (1), dans un bloc considérable de grès compacte et à peine équarri, dans l'épaisseur duquel se voit creusée une excavation en forme de croix. Elle a : lon-



Cuve baptismale de Concreux.

gueur, *1<sup>m</sup>* 58 en dehors œuvre, et *1<sup>m</sup>* 10 en dedans; largeur, *1<sup>m</sup>* 37 en dedans et *0<sup>m</sup>* 80 en dehors. L'excavation cruciforme a de *0<sup>m</sup>* 30 à *0<sup>m</sup>* 35 de profondeur. Lourde et massive, elle était destinée à être déposée,

(1) *Antiquités et Monuments du département de l'Aisne*, t. II, p. 271. C'est à cet ouvrage, l'un des chefs-d'œuvre de l'Archéologie provinciale, que nous empruntons les dix gravures de fonts baptismaux du département de l'Aisne.

en vue du baptême par immersion, à l'entrée de la primitive église. Le Catéchumène se plaçait au centre, les genoux pliés, la tête courbée et y recevait l'eau qui s'écoulait par un orifice percé au fond de l'excavation et à l'extrémité droite d'un des côtés étroits de la croix. Sur l'un des plats-bords des côtés longs, on aperçoit, à chacun des deux bouts, deux petites cavités où était scellée l'extrémité bifurquée de deux tiges verticales de fer auxquelles se rattachait, sans nul doute, une autre tige horizontale d'où devait tomber une étoffe, servant à dérober aux yeux des fidèles le Prêtre et le Catéchumène qu'on allait baptiser. » — *Corbeny* (xi<sup>e</sup> s.). — *Coucy-le-Château* (xi<sup>e</sup> s.). « Cette



Fontes de Corbeny.

cuve, dit M. Édouard Fleury (1), est à six pans avec réservoir hémisphérique, c'est-à-dire en forme de coupe. La partie supérieure se décore, aux angles, de masques ressemblant à ceux de quelques médaillons de frises ou corniches, anges, personnages d'apparence fantastique, têtes diadémées, animaux s'entre-dévorant, figure féminine au-dessus d'une main étendue à plat, le tout accompagné de riches rinceaux de feuillages très variés. La cuve repose sur une base centrale et puissante que cantonnent des colonnes à base assez simples, mais à chapiteaux feuillagés et savamment traités. » — *Erlon* (xi<sup>e</sup> s.). —

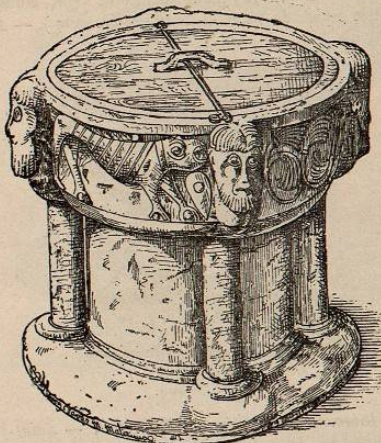


Cuve d'Erlon.

*Jeantes*. Fonts romans décorés d'animaux affrontés, entremêlés de

(1) *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. III, p. 84.

masques humains et de fleurons. — *Lesquielles-Saint-Germain* (xi<sup>e</sup> s.).



Fontes de Lesquielles-Saint-Germain.

— *Lor* (xi<sup>e</sup> s.). Les pieds sont une addition postérieure. — *Marle* —



Cuve de Lor.

*Marteville* (ép. rom.). — *Mousson* (chapelle du château). Ces fonts romans nous montrent le baptême de Notre-Seigneur et un évêque